Communiqué de presse

Le ministre Shewchuk et le CGRFN s'entendent sur la question de la récolte totale autorisée pour la Baie de Baffin

(Iqaluit – Le 5 mars 2010) – L'honorable Daniel Shewchuk, ministre de l'Environnement pour le gouvernement du Nunavut, s'est dit d'accord avec la décision du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut (CGRFN) quant à une réduction par étapes de la récolte de l'ours blanc dans la Baie de Baffin. Toutefois, compte tenu de l'urgence de ces mesures de conservation, le ministre Shewchuk entend modifier la décision du CGRFN en appliquant le quota inférieur à la saison de chasse 2010 plutôt que d'attendre 2011 comme le veut la décision du Conseil.

La décision de réduire la récolte totale autorisée de 10 ours par an sur quatre ans dans la Baie de Baffin découle d'un processus très inclusif. « Cette décision représente un pas très positif pour la cogestion de la ressource dans la Baie de Baffin » de dire le ministre Shewchuk. « Notre priorité, c'est d'assurer la pérennité de toute vie sauvage pour les générations à venir en ayant recours au processus de cogestion collaborative décrit dans la revendication territoriale. D'après les données les plus fiables disponibles sur la population de l'ours blanc dans la Baie de Baffin, il y a motif à l'inquiétude quant à la conservation de la ressource ; je me réjouis donc que le CGRFN voit également la nécessité d'agir. »

Cette mesure de gestion fait suite au protocole d'entente sur l'ours blanc intervenu entre le Nunavut, le Canada et le Groenland établissant une commission mixte ainsi qu'un groupe de travail usager-usager à l'appui de la gestion durable à long terme de cette population d'ours blancs.

En plus de cette réduction de la récolte, le CGRFN et le ministre conviennent que des données à jour et un soutien accru sont nécessaires pour les collectivités. « Nous sommes en train d'effectuer des consultations sur de nouveaux projets de recherche devant inclure le principe de l'Inuit Qaujimajatuqangit afin de produire une nouvelle estimation de la population d'ici 2014 », de poursuivre le ministre Shewchuk. « Par ailleurs, nous sommes à élaborer de nouveaux programmes pour contribuer à prévenir et à limiter les dommages causés par l'ours. »

Le système de cogestion de la faune du Nunavut est décrit dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ; il prévoit un processus inclusif permettant à tous les intervenants d'exprimer leurs inquiétudes pour qu'on en tienne compte lors de la prise de décision concernant la vie sauvage.

###

PERSONNE-RESSOURCE :
Sharina Dodsworth
Directrice intér. des communications
Gouvernement du Nunavut, ministère de l'Environnement
sdodsworth@gov.nu.ca | (867) 975-7749

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᓐᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca*.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : *www.gov.nu.ca*.